

Le sénateur Frith: J'en parlerai au moment de clore le débat.

● (1500)

Le sénateur Riley: Honorables sénateurs, le sénateur Asselin a proposé le 1^{er} avril—poisson d'avril—ce qui est peut-être opportun si le comité ne produit pas son rapport d'ici cette date. Je crois que la question de l'amendement devrait être laissée en suspens, car je ne suis pas d'accord avec le sénateur Molgat, l'ancien coprésident du comité, pour dire que ce comité est un instrument du Sénat; c'est bel et bien un instrument des deux chambres. En effet, les membres de la Chambre des communes étaient majoritaires au sein du défunt comité.

Il me semblait que l'ancien comité avait terminé l'audition des témoins. Dois-je comprendre maintenant que des modifications seront apportées à l'ordre du jour et que ce nouveau comité devra reprendre là où en était l'ancien comité maintenant disparu? Pouvons-nous espérer que l'on créera un nouveau comité qui examinera un nouvel ordre du jour et entendra une nouvelle liste de témoins?

Je fais remarquer au sénateur Roblin que ce n'est pas en voyageant en Australie avec les membres d'un comité du Sénat que je me suis informé sur le système en vigueur dans ce pays; je l'ai fait en conversant avec des Australiens. Je me suis entretenu avec des membres de la chambre haute de l'Australie et nous avons échangé nos vues. Ils disent que notre système est le meilleur.

Si l'on prévoit des voyages à l'étranger, il serait peut-être préférable d'inviter certains sénateurs de l'Australie, membres des divers partis représentés à cette assemblée, à venir au Canada et à comparaître devant notre comité.

Le sénateur Roblin: Honorables sénateurs, jusqu'à maintenant, je me suis abstenu de participer au débat parce que j'estimais que certains des intervenants avaient exprimé mes vues sur la question. Je suis conscient que le leader du gouvernement se trouve dans une situation délicate. Je ne suis pas sûr de pouvoir l'aider, mais je vais essayer.

Les sénateurs des deux côtés de la Chambre semblent entretenir de sérieuses réserves quant à l'opportunité de mettre cette motion aux voix à l'heure actuelle. C'est compréhensible, car c'est notre Sénat que l'on veut modifier et, quelles que soient nos vues sur la question, je crois que les sénateurs ont absolument raison de croire qu'ils devraient certes avoir pleinement voix au chapitre, sinon même une voix prépondérante; c'est peut-être trop demander, mais il est certain que nous devrions avoir notre mot à dire. La plupart des sénateurs qui ont parlé aujourd'hui semblaient craindre de ne pouvoir exprimer entièrement leur point de vue s'ils doivent se limiter au laps de temps prévu dans la motion.

Toutefois, l'autre Chambre doit aussi étudier cette question. Je crois savoir, et que le leader suppléant du gouvernement me corrige si je me trompe, que l'autre endroit devrait normalement se pencher sur cette résolution cet après-midi. Or, les points qui revêtent de l'importance pour nous n'aurons certainement pas le même poids pour cette Chambre.

Si nous convenions de reporter cette motion au *Feuilleton* pour l'instant, le leader suppléant du gouvernement pourrait consulter le leader de l'autre chambre afin de trouver une solution qui satisfasse la plupart des sénateurs.

[Le sénateur Asselin.]

C'est une proposition inhabituelle qui ne relève d'aucune règle que je connaisse. Si nous le voulons, nous pouvons prendre notre sort en main. Avec le consentement unanime de cette Chambre, cette question pourrait être reportée de façon que le leader puisse, de concert avec ses collègues de l'autre endroit, trouver un moyen de répondre aux désirs des sénateurs.

Le sénateur Asselin: Aux désirs de ses collègues du caucus.

Le sénateur Roblin: Je ne voudrais pas me mêler des affaires du leader et de son caucus. Il a toujours prouvé qu'il était capable de négocier avec lui. Je ne crois pas pouvoir faire mieux.

Il pourrait étudier mon idée et s'il risque de manquer les discours éloquentes que feront cet après-midi les sénateurs Bosa et Hébert sur l'Adresse en réponse au discours du trône et peut-être une petite partie de mon exposé, je suis sûr qu'il le supportera avec sérénité, si l'on pouvait régler ce problème d'une façon agréable.

Honorables sénateurs, c'est ma contribution à l'harmonie du Sénat. Je voudrais que mon collègue me dise s'il trouve dans mes propos un élément susceptible de l'aider dans la tâche difficile qui consiste à concilier cette résolution et les vœux manifestes des honorables sénateurs.

L'honorable Frederick W. Rowe: Honorables sénateurs, avant que le leader suppléant ne réponde à ces questions, j'ai une chose à dire et une question à poser.

Je n'étais pas membre de ce comité défunt mais j'ai assisté à plusieurs séances. Je signale que le travail du comité m'a fort impressionné, surtout l'attitude de notre estimé collègue, le sénateur Molgat. Il serait catastrophique de perdre tout le fruit du travail qui s'est fait depuis environ un an. Plus vite nous reconstituerons ce comité—en ne gardant peut-être pas tous les mêmes membres—et nous nous mettrons au travail, mieux cela vaudra.

Je suis d'accord avec mes collègues les sénateurs McElman et Riley; il faudrait fixer une date arbitraire, directement ou implicitement.

Je ne pose pas ma question pour critiquer ou dénigrer quelqu'un. Plusieurs sénateurs ont suggéré, de bonne foi apparemment, d'envoyer une délégation en Australie pour étudier le Sénat élu de ce pays et le comparer au nôtre. Si mes souvenirs sont bons, il n'y a pas plus d'un an ou deux, une délégation de quatre ou cinq sénateurs est allée en Australie pour accomplir exactement la même tâche. Voici ma question: Qu'ont-ils donc fait là-bas? L'Australie n'est pas la porte à côté. Cette délégation y passera probablement deux ou trois semaines puisqu'elle devra faire la moitié du tour du monde pour se rendre dans ce pays. Qu'ont-ils fait une fois là-bas? On ne m'a jamais dit ce qu'ils ont fait ni quels renseignements ils ont recueillis.

● (1510)

Honorables sénateurs, pourquoi a-t-on proposé, sans doute en toute sincérité, d'envoyer sur place un autre comité?

L'honorable John M. Godfrey: Honorables sénateurs, je vois un inconvénient à ce que la motion ne soit pas adoptée aujourd'hui pour la raison suivante: le sénateur Molgat nous a dit qu'il serait impossible de respecter le délai du 31 janvier à moins que le comité mixte ne se réunisse la semaine prochaine.